



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** CP Avignon-Le Pontet

GRAVES AGRESSIONS SUR LA MAH 1 !

Le vendredi 9 février 2024, aux alentours de 16h00 sur la Maison d'Arrêt Hommes (MAH) 1, une alerte a été donnée à nos agents concernant un téléphone portable dissimulé dans une des cellules.

Profitant de l'absence du détenu, parti au parloir familial, les agents ont mené une fouille minutieuse et approfondie de la cellule. Cette intervention s'est avérée très concluante en mettant au jour **une seringue, une quantité suspecte de poudre blanche actuellement analysée, un grand nombre de pilules anabolisantes illicites, une arme de confection artisanale, ainsi que le téléphone incriminé et son chargeur.**

À son retour du parloir famille, le détenu a été informé par l'officier de bâtiment et le premier surveillant de la fouille opérée dans sa cellule.

Réagissant immédiatement et violemment, le détenu a asséné un coup de tête brutal à l'officier, lui fracturant le nez, avant de s'acharner avec quatre coups de poing d'une extrême violence au visage du premier surveillant !

Pouvons-nous encore ignorer la détresse quotidienne de nos agents, confrontés à un nombre croissant et alarmant d'incidents et d'agressions ?!! Quand mettrons-nous un terme à ces discours creux et passerons-nous à l'action effective pour combattre avec fermeté les violences qui sévissent en détention ?!!

L'ÈRE DES PAROLES EST TERMINÉE. SI DES PNEUS DOIVENT BRÛLER POUR QUE L'ADMINISTRATION PRENNE NOTRE AGONIE AU SÉRIEUX, ALORS QU'IL EN SOIT AINSI !!!

**NOS DEUX COLLÈGUES
ONT DÛ ÊTRE CONDUITS
AU SERVICE MÉDICAL, PUIS
ONT ÉTÉ TRANSPORTÉS
AUX URGENCES DE
L'HÔPITAL D'AVIGNON
POUR RECEVOIR DES
SOINS MÉDICAUX.**

**L'AGRESSEUR A ÉTÉ PLACÉ EN
PRÉVENTION DANS UNE
CELLULE DISCIPLINAIRE**



FO Justice EXPRIME SA SOLIDARITÉ envers nos deux collègues et leur souhaite un prompt rétablissement.

FO Justice EXIGE que des sanctions pénales et disciplinaires appropriées soient prises à l'encontre de l'agresseur responsable de cette attaque lâche contre nos deux collègues pour prévenir les agressions et dissuader les comportements violents.

FO Justice EXIGE que ce détenu soit immédiatement placé à l'unité pour détenus violents (UDV), afin de prévenir toute autre violence et de garantir la sécurité des agents.

FO Justice EXIGE que le détenu soit transféré vers un autre établissement à l'issue de son placement en UDV.

FO Justice en appelle au directeur Interrégional des services pénitentiaires de Marseille pour qu'il procède très rapidement au transfert du détenu agresseur vers un autre établissement.

Il est impératif que des mesures soient prises immédiatement !!!

SLP **FO Justice** CP Avignon-Le Pontet
Le 09 février 2024

